



Concours pour les fêtes de Noël

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, le Conseil Municipal des Jeunes et la Municipalité organisent un concours afin de faire vivre l'esprit de Noël dans tous les villages.

Pour vous inscrire : retourner en Mairie avant le 23 novembre 2021, le coupon ci-dessous.

Le jury, composé de la Commission loisirs et le Conseil Municipal des Jeunes, se déplacera dans les villages entre le 20 et 22 décembre 2021. Les prix seront remis à l'occasion des vœux.

Le règlement du concours est disponible en mairie ou sur le site internet.

Nom du village (possibilité de regrouper 2 ou 3 villages) :

Mail et nom d'un représentant du village :

Numéro de téléphone :

Le village accepte le règlement du concours

A Saint-Vincent-sur-Oust, le

Signature

Coupon à remettre avant le 23 novembre 2021 en Mairie ou par mail sguyot.mairiesaintvincent@orange.fr

Règlement du Concours pour les fêtes de Noël 2021

Article 1 : Objet

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la commune organise un concours de décoration de Noël par village afin de faire vivre l'esprit de Noël.

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les villages de la commune de Saint-Vincent-sur-Oust.

Le sapin est offert par la commune.

Le jury se déplacera dans les villages participants la semaine du (20 au 22 décembre 2021).

Ce concours est destiné à encourager la décoration des villages dans le but d'embellir la commune, de mieux se connaître entre villageois, de créer du lien, de mélanger les générations...

Article 2 : Inscriptions

Les villages désirant participer doivent s'inscrire au moyen du formulaire du concours de Noël, disponible à l'accueil de la mairie, sur le site internet de la commune. Le coupon est à déposer en mairie avant le 23 novembre 2021.

Article 3 : Résultats et remise des prix

Les résultats du concours seront communiqués lors des vœux.

Article 4 : Droit à l'image

Les participants acceptent que les photos des décorations réalisées soient publiées dans les supports de communication de la Mairie de Saint-Vincent-sur-Oust ainsi que dans les journaux locaux.

Merci à tous les lutins vincentais.

